



ASSOCIATION de SCIENCE RÉGIONALE De LANGUE FRANÇAISE

Compte rendu de la réunion du Bureau de l'ASRDLF – 22 septembre 2017

(Réunion virtuelle)

Étaient présents : Fabienne Leloup; Lourdes Diaz Olvera, Bruno Jean, Pascal Bérion, Dominique Vollet, Guy Chiasson

1) *Le lancement des Brèves*

Guy Chiasson assure maintenant la responsabilité pour l'envoi des Brèves. Après de petits problèmes au niveau de la compatibilité des adresses courriels qui ont retardé l'envoi des premières brèves, le tout est rentré dans l'ordre et l'envoi se fait deux fois par semaine. Il avait été demandé aux chercheurs de préparer un message déjà formaté, ce que certains chercheurs font et d'autres moins. Dans l'ensemble, l'envoi des brèves se fait sans problèmes et jusqu'à maintenant les informations qui sont envoyées sont toutes pertinentes pour les membres du réseau de l'Association.

2) *Suivi de l'ERSA- colloque 2019-2020.*

Fabienne Leloup a assisté au colloque de l'ERSA à la fin août. Ce colloque s'est bien déroulé. Cette participation a permis de confirmer l'idée que l'ERSA est un colloque de grande ampleur et que l'ASRDLF risquerait d'être noyée dans l'éventualité où l'on tiendrait un colloque conjoint à Lyon en 2019. Il serait préférable de tenir un colloque en juillet distinct de celui de l'ERSA qui se tiendra en août à Lyon.

Sur les préparatifs pour le colloque ERSA de Lyon, Lourdes Diaz Olvera explique que pour l'instant l'Université de Lyon est le porteur officiel du projet. Des membres du LAET sont en train de développer des liens avec un certain nombre d'autres laboratoires qui pourront contribuer à l'organisation du colloque et ils sont en train de travailler sur la question de la disponibilité de locaux pour le colloque. La prochaine étape est celle du financement.

La question se pose de savoir où le colloque ASRDLF pourrait avoir lieu en 2019. Les collègues de la Roumanie ont démontré leur intérêt pour organiser un colloque en 2019 ou 2020, mais certains collègues craignaient que le colloque ERSA de Lyon ne fasse trop de compétition au colloque ASRDLF qui se tiendrait un peu plus loin, comme en Roumanie. Plusieurs membres du bureau font cependant valoir qu'à plusieurs égards la période de juillet était mieux que la période de fin août qui entre en contradiction avec

les activités des universitaires et des doctorants. D'autres font valoir qu'il existe une tradition dans les échanges franco-roumains et qu'avec les vols « low cost », l'accès de la Roumanie est relativement facile et assez peu dispendieux. Il a donc été convenu que le scénario à retenir est que Fabienne invite les collègues roumains à faire une proposition pour le CA de Grenoble pour un colloque en 2019. Cela donnera le temps d'explorer les possibilités du lieu pour tenir le colloque de 2020. Fabienne contactera Corneliu Iatu et commencera à explorer les possibilités pour 2020

3) *Suivis du CA*

Une des propositions qui avait été faite lors du CA était de lancer assez tôt un appel d'événements pour lesquels l'ASRDLF pourrait partiellement soutenir. Le bureau apporte normalement un appui entre 400 et 1000 euros; il s'agirait de rendre la chose encore plus transparente en faisant un appel ouvert aux membres de l'ASRDLF. Il existe déjà un document qui présente la possibilité d'obtenir une subvention pour des événements, mais le fait d'ouvrir un appel là-dessus soulève la nécessité de se donner des critères afin de sélectionner les projets à soutenir et de créer une commission de sélection, comme c'est le cas pour l'octroi des bourses pour les jeunes chercheurs. Fabienne fera une première proposition de critères au bureau. Il faut également réfléchir aux montants à attribuer par projet, que ce soit un maximum ou encore une fourchette. Il est proposé que l'on commence avec un appel relativement limité, par exemple avec une enveloppe de 2000 euros permettant de soutenir 4 ou 5 projets. L'appel ne devrait pas passer par les brèves (puisque ces dernières couvrent un public plus large que les adhérents) mais plutôt être envoyé aux seuls membres de l'Association.

4) *Suivis du colloque 2017 à Athènes*

- a. Du point de vue financier, le colloque d'Athènes comporte certaines particularités. Les sorties de capitaux de la Grèce sont très contrôlées de sorte que les opérations financières sont plus compliquées. Également, on peut s'attendre à recevoir seulement environ la moitié de ce que l'Association reçoit habituellement pour les adhésions prises au moment de l'inscription au colloque. Lourdes fait des démarches pour clarifier à quel moment ces fonds vont arriver.
- b. Dans un même ordre d'idées, il avait été entendu que l'Association financerait 5 bourses jeunes chercheurs alors que l'organisation locale prendrait en charge 3 bourses. Pour l'instant, le fort contrôle sur les sorties de capitaux fait en sorte que ces bourses n'ont pas encore été payées, mais nous avons bon espoir que cela puisse l'être réglé rapidement.

5) *Les doctorales*

Dominique Vollet explique que selon le calendrier habituel le démarrage des préparatifs pour les doctorales devrait se faire très prochainement, avec le lancement de l'appel par les Brèves. Bernard Pecqueur, qui s'occupe de l'organisation à Grenoble, est au Brésil.

Fabienne va le joindre pour prévoir une séance de travail avec lui et Dominique à brève échéance.

6) *Suites diverses*

- a) site web : Bruno Jean signale que le site web n'est pas à jour. C'est l'ancien bureau qui apparaît toujours et le texte de la présidence est celui de Michel Dimou. Fabienne explique qu'un document présentant le nouveau bureau pour le site web a circulé. Elle va le faire circuler à nouveau pour avoir l'apport de tous. On pourrait également ajouter des photos des membres du Bureau.
- b) Prix Aydalot. Fabienne propose que Pascal Bérion représente le bureau sur le comité de sélection du prix Aydalot. Pascal accepte.
- c) Prix du meilleur papier de jeune chercheur lors du colloque 2018 : Il a été proposé qu'un prix soit attribué au meilleur papier d'un doctorant ou d'un jeune docteur. Les organisateurs du colloque de Caen sont d'accord mais il serait nécessaire de les soutenir pour étudier les dossiers. Pascal va préparer un calendrier pour cela.
- d) Ancien compte : Lourdes a appris qu'il existe un ancien compte bancaire de l'ASRDLF et elle est en train de voir comment fermer le compte et verser le montant dans le compte régulier de l'Association.

7) *Prochaine rencontre*

Un doodle sera envoyé prochainement avec des dates pour une prochaine rencontre, qui se tiendrait d'ici un mois ou un mois et demi.